



Note Informative

Septembre 2016

Evaluation du Programme global d'appui à la mise en œuvre des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts

DANS CE SOMMAIRE

- Pourquoi une évaluation des DVGT?
- Que couvrira cette évaluation?
- Comment sera conduite cette évaluation?

Pourquoi une évaluation des DVGT?

Le programme de la FAO d'appui à la mise en œuvre des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (DVGT) fournit aux pays un cadre des meilleures pratiques en matière de politiques, lois, réglementations, stratégies et pratiques relatives aux régimes fonciers. La première phase du programme s'est déroulée entre octobre 2012 et juin 2016 sous la supervision d'un comité directeur géré par le Secrétariat des DVGT hébergé par la FAO. Le programme comprend 13 projets et est financé par des contributions provenant de la Belgique, du Danemark, de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Lesotho, de la Suède, de la Suisse et du Royaume Uni. Depuis juillet 2016, un nouveau programme cadre a été approuvé, qui sera opérationnel jusqu'en juin 2020.

Depuis le début du programme, les activités ont été réalisées à la fois au niveau global et national. Au niveau global, la FAO vise à sensibiliser l'opinion et renforcer les capacités de mise en œuvre des DVGT à travers le développement de guides techniques, la participation des différents acteurs au dialogue et le développement de partenariats sur la mise en place des DVGT. Ces initiatives globales alimentent les activités au niveau national.

Au niveau national, les activités ont été réalisées dans un certain nombre de pays dont la Mongolie, le Guatemala, la Colombie, le Liberia, le Népal, le Malawi, le Niger, le Myanmar, la Sierra Leone, le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Ouganda. L'appui ciblé au niveau national implique toutes les composantes susmentionnées du Programme VGGT, y compris la sensibilisation, le renforcement des capacités, les partenariats et le contrôle. Dans les pays sélectionnés, la programmation englobe également un niveau plus élevé d'engagement à travers la mise en place de projets pilotes, chacun financé par un donateur différent. Cet appui ciblé revête plusieurs formes, en fonction du contexte national et des besoins spécifiques du pays.

L'évaluation indépendante de ce programme par le bureau de l'Évaluation de la FAO était programmée depuis la phase de formulation. Cette évaluation servira principalement à tirer les leçons de la mise en œuvre de ce programme et fournir des recommandations relatives à l'appui de la FAO à la mise en œuvre des DVGT.

Pour de plus amples informations,
veuillez contacter:

amelie.solalceligny@fao.org
eoghan.molloy@fao.org

Calendrier provisoire de l'évaluation

(Septembre 2016-Mai 2017)

Préparation: *Septembre–Octobre 2016*

1. Rédaction des termes de référence de l'évaluation
2. Etude de documents
3. Briefing de l'équipe au siège de la FAO à Rome

Phase principale de l'évaluation:

Novembre 2016–Février 2017

1. Enquêtes en ligne
2. Missions en Mongolie, Myanmar, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda

Rédaction et diffusion du rapport:

Mars–Mai 2017

1. Debriefing de l'équipe à Rome
2. Rapport préliminaire (avril 2017)
3. Rapport final (mai 2017)
4. Diffusion du rapport et réponse de la Direction

Les rapports et réponses de la Direction de toutes les évaluations de la FAO sont des documents publics et sont disponibles en ligne sur:

<http://www.fao.org/evaluation/>

Cette évaluation sera aussi utile pour rendre compte à l'ensemble des bailleurs de fonds soutenant la FAO et la mise en œuvre de ce programme, et plus largement, pourra servir à tous les acteurs travaillant sur les aspects relatifs au DVGT, au niveau global et national.

Quels aspects seront couverts?

Cette évaluation examinera les processus, résultats et impacts du programme au niveau global et national.

L'évaluation examinera les contributions du programme pour atteindre son objectif: "Accroître la gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts contribuant à l'élimination de la faim et de la pauvreté, au développement durable et à l'utilisation durable de l'environnement". Elle examinera les résultats atteints à travers chacune des cinq composantes du programme:

Composante 1: Sensibilisation et diffusion

Composante 2: Outils et approches de renforcement des capacités

Composante 3: Appui ciblé aux pays

Composante 4: Partenariats

Composante 5: Contrôle

Qui sera impliqué?

L'évaluation utilisera une approche globale afin d'engager toutes les parties prenantes concernées, incluant les gouvernements, la FAO, les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement, les organisations non gouvernementales et celles de la société civile, les communautés ainsi que les représentants d'autres partenaires. Elle sera conduite de septembre 2016 à avril 2017. Le personnel de la FAO, les partenaires et les parties prenantes du programme seront invités à participer aux réunions et ateliers organisés par l'équipe d'évaluation au cours de cette période.

L'équipe d'évaluation comprend deux fonctionnaires en évaluation d'OED et deux consultants internationaux experts en régimes fonciers et en évaluation. L'équipe s'est réunie au siège de la FAO à Rome en octobre 2016 afin de développer la méthodologie et les outils de l'évaluation et de s'entretenir avec le personnel concerné au siège de la FAO.

L'équipe d'évaluation visitera cinq pays sélectionnés (Mongolie, Myanmar, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda), entre décembre 2016 et février 2017, afin de rassembler des éléments d'appréciation qui constitueront une base analytique solide pour le rapport d'évaluation. Des consultations approfondies avec plusieurs parties prenantes sont prévues au cours de cette période afin de recueillir leurs avis sur le programme. Des enquêtes en ligne seront diffusées dans tous les pays du programme, afin d'augmenter la base d'information nécessaire pour répondre aux questions d'évaluation.

L'analyse des données et la rédaction du rapport auront lieu au début de l'année 2017 et le rapport préliminaire sera circulé aux différents acteurs impliqués pour commentaires. Le rapport final sera publié en mai 2017.
